

Conditions Générales de Vente des Formations

ACE FORMATION intervient régulièrement pour former à l'utilisation des logiciels EBP. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent dans le cadre des prestations de formation et de la convention d'utilisation des logiciels EBP.

1. Inscription

Suite à l'inscription du client, ACE FORMATION transmet à l'entreprise :

- Le programme de formation détaillé,
- La convention de formation en deux exemplaires.

Pour confirmer la formation, le client doit retourner à ACE FORMATION :

- Un exemplaire de la convention de formation daté et signé,
- Le règlement par chèque, virement, ou mandat de prélèvement,
- Les informations concernant son OPCO.

L'inscription est considérée comme validée à réception de l'ensemble de ces éléments.

2. Annulation ou Report de la Formation

Par le Client :

Le client peut annuler ou reporter une formation, sans frais, en informant ACE FORMATION au plus tard **sept jours ouvrés** avant la date de démarrage prévue.

Au-delà de ce délai, ACE FORMATION se réserve le droit de facturer l'intégralité des frais liés à la formation, y compris les frais annexes.

Par ACE FORMATION :

En dehors de circonstances exceptionnelles, ACE FORMATION peut annuler ou reporter une formation sans frais si la notification intervient au plus tard **sept jours ouvrés** avant la date de début de la formation.

En cas de circonstances exceptionnelles (indisponibilité du formateur pour cause de maladie, accident, etc.), ACE FORMATION pourra annuler ou reporter la formation sans préavis, sans que le client puisse prétendre à des indemnités.

3. Attestation de Formation

À l'issue de la formation :

- Le client signe une feuille de présence,

- ACE FORMATION délivre une attestation de présence, envoyée par e-mail. Un questionnaire de satisfaction sera également remis au client à titre facultatif.

4. Facturation et Modalités de Paiement

- Toute formation sera facturée au client final.
- Le règlement complet doit être reçu par ACE FORMATION avant le début de la session.
- Les moyens de paiement acceptés : chèque, virement, ou mandat de prélèvement.

Si le règlement doit être pris en charge par l'OPCO du client :

- Il incombe au client de faire une demande de prise en charge auprès de l'OPCO.
- Si l'OPCO ne couvre qu'une partie des frais, le solde restant sera facturé directement au client.

5. Qualité des Intervenants

Les formations dispensées par ACE FORMATION sont assurées par :

- Des formateurs indépendants,
- Ou des formateurs du groupe ACE, formés et certifiés sur les logiciels EBP.

6. Responsabilités Mutuelles

ACE FORMATION :

ACE FORMATION s'engage à fournir des formations de qualité, adaptées aux besoins du client, tant au niveau du contenu que de la pédagogie.

Toute réclamation relative à la formation peut être adressée à ACE FORMATION par tout moyen dans un délai de **cinq jours ouvrables** après la fin de la session. Une réponse appropriée sera apportée dans les meilleurs délais.

Client :

Le client est responsable de :

- Vérifier l'adéquation entre la formation et ses besoins spécifiques,
- S'assurer que l'environnement technique (matériel et logiciel) est prêt pour la formation.

ACE FORMATION a un devoir de conseil si le client en fait la demande.

7. Constat d'Impossibilité de Formation

Installations Techniques :

Lors des formations personnalisées, les logiciels doivent être installés sur le matériel du client avant le début de la session. Si nécessaire, le formateur peut assurer l'installation dans la limite de ses compétences (notamment pour les installations en réseau). Cette prestation est incluse dans le temps de formation et réalisée sous la responsabilité du client.

En cas d'impossibilité technique, une solution alternative sera recherchée (par exemple, utilisation d'un matériel ou logiciel d'évaluation). Si la formation ne peut être dispensée en raison de problèmes techniques liés à la configuration du client, la journée sera facturée au tarif convenu.

Autres Cas :

Si la formation ne peut être réalisée pour des raisons non imputables à ACE FORMATION (client absent, matériel indisponible, etc.), la journée de formation sera intégralement facturée.

8. Engagements

ACE FORMATION s'efforce de répondre aux besoins de ses clients et de maintenir une qualité de prestation irréprochable. Toute demande ou réclamation sera traitée avec diligence.

9. Acceptation des Conditions

L'inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.